CNPF
Centre Régional
de la Propriété Forestière
BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE

Les oiseaux forestiers d'intérêt communautaire

S. Gaudin - CRPF Ch. Ard.

Milan noir.

Les oiseaux d'intérêt communautaire sont listés dans l'Annexe I de la directive européenne « Oiseaux ». Ce sont des espèces rares et fragiles qui peuvent bénéficier de mesures spéciales de conservation.

Leur présence sur un territoire justifie la désignation de sites Natura 2000 appelés Zones de Protection Spéciales ou ZPS.
Chaque ZPS dispose d'un document de gestion appelé Document d'objectifs. Ce dernier prévoit un programme d'actions incluant des mesures à mettre en oeuvre spécifiquement pour les espèces concernées.

Liste des oiseaux forestiers

A089 Aigle pomarin (Aquila pomarina)

A246 Alouette lulu (Lullula arborea)

A094 Balbuzard-pêcheur (Pandion haliaetus)

A072 Bondrée apivore (Pernis apivorus)

A082 Busard Saint-Martin (Circus cyaneus)

A030 Cigogne noire (Ciconia nigra)

A080 Circaète Jean-le-Blanc (Circaetus gallicus)

A224 Engoulevent d'Europe (Caprimulgus europaeus)

A302 Fauvette pitchou (Sylvia undata)

A073 Milan noir (Milvus migrans)

A074 Milan royal (Milvus milvus)

P. Perrin - LPO

Engoulevent d'Europe.

A238 Pic mar (Dendrocopos medius)

A236 Pic noir (Dryocopus martius)

Dans quels sites Natura 2000 trouve t-on des oiseaux forestiers d'intérêt communautaire ?

Zones de Protection Spéciale / Espèces présentes	Aigle criard	Aigle pomarin	Alouette lulu	Balbuzard pêcheur	Bondrée apivore	Busard Saint-Martin	Cigogne noire	Circaète Jean-le-Blanc	Engoulevent d'Europe	Fauvette pitchou	Milan noir	Milan royal	Pic cendré	Pic mar	Pic noir
Basses Vallées Angevines et prairies de la Baumette				P	N P		P				N P				
Champagne de Méron		P			P	N H P		P			P				
Dunes, forêt et marais d'Olonne			N H P	P	P	H P	P	P	N P	H P	N P	P			N
Estuaire de la Loire			N H P	P		H P	P				N H P				
Forêt de Multonne, Corniche de Pail			(N)		(N)	(N)			(N)	(N)					(N)
Forêt du Gavre					N	N H			N	N H	N			N H	N H
Grande Brière, marais de Donges et du Brivet	?		?	?	?	?	?	?	?	?	?	?			?
Lac de Grand Lieu			N	P	N	N					N				
Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine			N	N	N	N	N	N	N	N	N			N H	N H
Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêts de Monts					N				N		N				
Marais de Goulaine			(N)		(N)						(N)				
Marais de l'Erdre			(N)		(N)	(N)					(N)				
Marais du Mès, baie et dunes de Pont-Mahé, étang du pont de fer, île Dumet											(N)				
Marais Poitevin				P	N	H	P	N P	N	P	N P	P	N		
Marais salants de Guérande, traicts du Croisic et dunes de Pen-Bron			?	?		?	?			?	?				?
Plaine de Niort Nord-Ouest			(N)		(N)	(N)					(N)				
Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et zones adjacentes				P			P				N P				
Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau				H	N P	P	P	P			N P				N H

(N) Nicheur possible mais non vérifié car DocOb non opérationnel.

H - P - N : hivernant, de passage ou nicheur.
? : espèce présente sans information supplémentaire.

Document réalisé avec le concours financier de :

Région PAYS DE LA LOIRE

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Décembre 2012

Le CRPF imprime ses documents sur papier PEFC/10-31-1451 PEFC/04-31-1451

36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35 - Fax : +33 (0)2 40 40 34 84
E-mail : paysdeloire@crpf.fr - https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr
Délégation régionale du **Centre National de la Propriété Forestière**